

Programme départemental de développement du télétravail

Cybercantal Télécentres



Présentation générale

Monsieur Fabien MIEDZIANOWSKI

Directeur des Affaires Juridiques, d'Appui aux Collectivités,
de la Prospective et des Systèmes d'Information
Conseil Général du Cantal



cyber
cantal 2011



cyber
cantal
ÉDUCATION



cyber
cantal
SERVICES



cyber
cantal
TÉLÉCENTRES



cyber
cantal
TÉLÉCENTRES

Les Télécentres : la Genèse.

- l'exode rurale
- La sur-urbanisation
- La technologie mature
- La télétravail en France
- Les limites du Télétravail
- L'appel à projet de la DATAR en 2006
- CyberCantal Télécentres

Qu'est-ce qu'un Télécentre ?





Qui fait quoi ?

- Le local : La Collectivité d'accueil
- L'équipement : Le Conseil Général
- La communication locale (recensement, presse, ...) : La Collectivité d'accueil
- La communication nationale : Le Conseil Général et Cantal Expansion
- L'animation : Le Conseil Général

Pourquoi le télétravail ?

- Attirer de nouveaux actifs
- Contribuer activement au développement durable
- Communiquer une image innovante

Les prérequis au développement du télétravail

- Disposer du haut-débit
- Proposer des télécentres
- Proposer des formations
- Accompagner les télétravailleurs
- Accompagner les entreprises
- Travailler avec les partenaires publics
- Communiquer vers les habitants, les entreprises et les médias

Les multiples facettes du télétravail

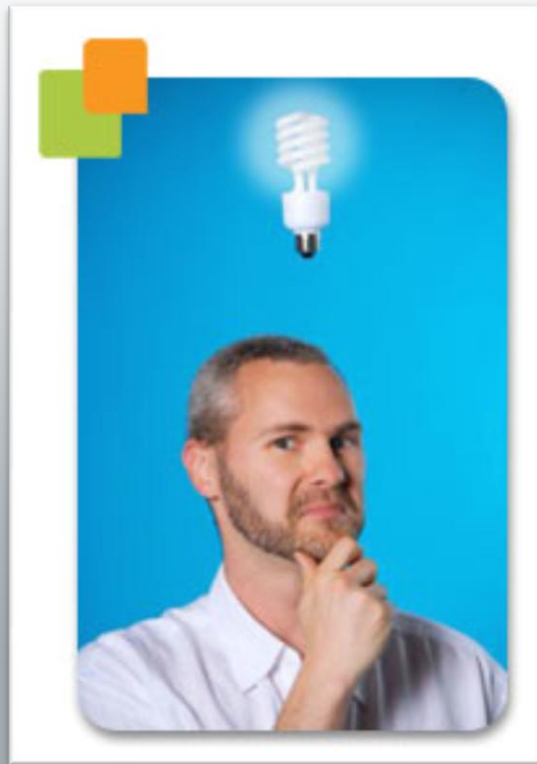
- Salariés, indépendants
- À domicile, en télécentres, nomade
- De nombreux métiers sont concernés (secrétaire, médecin, graphiste, informaticien, journaliste, commercial, etc ...)
- Envisager les aspects technologiques, juridiques, organisationnels et psychologiques

Télécentres spécialisés



- Une cible = une offre
- Les atouts de chaque territoire
- Spécialisation pour l'efficacité
- Un profil = un télécentre
- Complémentarité et non concurrence

Les correspondants des télécentres



- Formés et accompagnés
- Disposant d'outils pour :
 - Répondre aux questions
 - Orienter et guider le public et les entreprises

Formation des correspondants



- Formation sur place
 - correspondants des télécentres et des partenaires
- Accompagnement à distance
 - Facebook, telecentres.cantal.fr, Wiki
- Fiches Pratiques :
 - Ex: Auto-entrepreneur, avenant au contrat de travail, ...

Des outils sont en place



Conseil Général, DJAPI :
04-71-46-22-02

telecentres.cantal.fr

www.teletravail.fr

Facebook

CyberCantal Télécentres en chiffres.

- 7 télécentres ouverts entre 2006 et 2010
- 4 positions + 1 open-space par télécentre
- Environ 40 télétravailleurs occupent régulièrement les télécentres
- Environ 50 télétravailleurs les occupent occasionnellement
- Une quinzaine de formations dispensées
- 3 nouveaux télécentres en projet

Monsieur Fabien MIEDZIANOWSKI

Directeur des Affaires Juridiques, d'Appui aux Collectivités,
de la Prospective et des Systèmes d'Information
Conseil Général du Cantal